

## **Gérer la dépendance ou maintenir l'autonomie ?**

### **1) Le fait**

Des détecteurs sans fil alliés à des mécanismes numériques peuvent aider les seniors en perte d'autonomie à continuer à utiliser une cafetière, une cuisine et à vivre une vie quasi normale. [www.azcentral.com](http://www.azcentral.com)

Un quiz élaboré par une agence du vieillissement en Californie permet de vérifier chaque matin à distance l'état de santé physique et mentale des seniors. Il leur faut une dizaine de minutes pour répondre, sur ordinateur, aux questions prévues. [www.modbe.com](http://www.modbe.com)

L'usage de semelles vibrantes améliorerait la transmission de signaux entre les pieds et le cerveau qui conditionne qualité de la marche et équilibre, selon une enquête de l'institut national de la santé réalisée par des chercheurs de Boston et de l'école de médecine de Harvard. [www.newsday.com](http://www.newsday.com)

Une résidence HLM domotisée propose aux habitants âgés d'Issy-les-Moulineaux à mobilité réduite quinze appartements aménagés et équipés de systèmes de téléalarme. Mixant logements pour aînés et pour familles, cette résidence consiste en un projet permettant la cohabitation de toutes les générations dans un espace commun [www.issy.com](http://www.issy.com)

Au Royaume-Uni, 49 centres offrent gratuitement leurs conseils aux personnes soucieuses de réaménager leur domicile pour atténuer les effets de leur(s) handicap(s). Ils disposent notamment de toute une base de données sur les produits facilitant l'indépendance. L'objectif de la Fondation Disabled Living Foundation est de proposer « des solutions pour une vie autonome ». [www.diability.org.uk](http://www.diability.org.uk)

Toujours au Royaume-Uni, une architecte décoratrice vise le créneau du réaménagement de la maison « Futur Proof Home » ou « maison pour un futur garanti », en y réintroduisant esthétique et design. [www.futurproofhome.co.uk](http://www.futurproofhome.co.uk) De même, un site créé par un médecin et un journaliste pour les aînés et les handicapés met en ligne des annonces immobilières répondant aux critères d'accessibilité fixés. [www.accessible-property.org.uk](http://www.accessible-property.org.uk) Une Fondation a énoncé les seize critères des « maisons pour toute la vie ». [www.jrf.org.uk](http://www.jrf.org.uk) Bien d'autres innovations, hors du champ de la santé, peuvent être données en exemple, y compris dans le domaine automobile.

**Source : seniorscopie**

### **2) En quoi ces faits sont-ils significatifs ?**

L'autonomie, c'est la capacité de décider et de faire ce que l'on veut faire, même si le champ des possibles tend à se restreindre. La dépendance, c'est le fait de ne plus pouvoir choisir, décider ou faire.

Il est manifeste que les réponses de l'offre urbanistique et de logements peuvent contribuer à éloigner l'entrée dans la dépendance, ou la reculer, notamment en évitant l'isolement et en favorisant les voisinages.

Dans cette hypothèse, qu'il s'agisse de la domotique, de la synthèse vocale, d'automates pratiques programmables, et de bien d'autres avancées technologiques, il est clair que les réponses technologiques sont efficaces pour faciliter la vie des personnes touchées par des handicaps, et donc retarder la prise en charge pour cause de dépendance.

### **3) Quels sont les développements qui peuvent en résulter à moyen et long terme ?**

De nombreux progrès technologiques concourent à compenser des handicaps pénalisant, rendant ainsi une réelle autonomie aux personnes.

Il en va de même de la conception des équipements collectifs et urbains, de l'espace public et de l'habitat dont la qualification serait une réponse sociale non stigmatisante à la problématique de la vieillesse, maintenant les relations intergénérationnelles et l'autonomie.

Reste le coût des réponses technologiques, bien souvent considérées comme des prothèses spécialisées, ce qui en restreint le marché. Il en va dans ce domaine comme dans celui de l'habitat. Dans une optique de développement dit durable ou dans une perspective d'Agenda XXI, certains équipements et aménagements seraient socialement rentables s'ils devenaient des normes d'accessibilité et de confort reconnues. D'autant que nombreux sont les handicaps qui ne sont pas nécessairement liés à la vieillesse : difficulté de mobilité et d'accès aux équipements, mal-voyance... Leur intégration dans les équipements de base qui sont condamnés, on le sait, à connaître toute une succession d'occupants ou usagers différenciés plaide en ce sens.